

APPEL DE PROPOSITIONS

Activités jeune public

La MRC de Montcalm invite les artistes, les artisans, les écrivains, les travailleurs culturels ainsi que les organismes qui désirent offrir des ateliers et des spectacles dans les écoles primaires du territoire à s'inscrire au **Répertoire des activités jeune public**. Les personnes et les organismes intéressés ont jusqu'au **31 janvier 2019** pour déposer leur dossier de propositions.

RÉPERTOIRE

Ce nouveau répertoire présentera l'ensemble de l'offre d'activités culturelles de la MRC de Montcalm qui s'adressent à une clientèle jeune publique. Les activités répertoriées pourront être à caractère pédagogique ou de nature récréative. Elles devront être adaptées dans une formule pouvant être présentée devant une ou plusieurs classes à la fois. Pour répondre aux demandes du milieu, il sera possible de préciser si l'activité peut s'adresser à d'autres clientèles jeunes publiques notamment, les élèves fréquentant les services de gardes ou pour bonifier l'offre d'activités des bibliothèques ainsi que des municipalités et villes.

Le répertoire des activités jeune public est une réalisation de la MRC de Montcalm en lien avec l'entente de développement culturelle 2018-2020 conclue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Ainsi, une fois par année, les écoles primaires du territoire seront invitées à choisir une ou plusieurs activités culturelles qui seront offertes par la suite gratuitement à leurs élèves.

Pour ce faire, les écoles intéressées devront compléter un formulaire et l'acheminer à la MRC. Un montant de 10 000 \$ est réservé annuellement pour défrayer le coût des activités choisies par les écoles.

Cet outil sera mis à jour annuellement et sera également distribué dans les organisations municipales afin de leur faire découvrir la diversité de l'offre culturelle jeunesse de la MRC de Montcalm. Ce répertoire est aussi une invitation à consommer des activités localement et à découvrir les artistes d'ici tout en favorisant le contact des jeunes avec la culture sous toutes ses formes.

DOSSIER DE PROPOSITIONS

Les personnes ou organismes désirant soumettre un dossier de propositions, doivent compléter le formulaire prévu à cet effet et fournir deux photographies. Le nombre maximal de propositions d'activités est limité à trois par individu ou organisme.

Cet appel de propositions s'adresse uniquement aux artistes, aux artisans, aux écrivains, aux travailleurs culturels ainsi qu'aux organismes résidant sur le territoire de l'une des 10 municipalités et ville de la MRC de Montcalm :

- Saint-Alexis
- Saint-Calixte
- Saint-Esprit
- Saint-Jacques
- Saint-Liguori
- Saint-Lin-Laurentides
- Saint-Roch-de-l'Achigan
- Sainte-Julienne
- Sainte-Marie-Salomé

Le dossier de propositions doit être envoyé au plus tard le **31 janvier 2019** à la MRC de Montcalm, par courriel au ngauthier@mrcmontcalm.com ou par la poste aux coordonnées suivantes :

MRC de Montcalm
1540, rue Albert
Sainte-Julienne (Québec) JOK 2T0

À l'attention de madame Nathalie Gauthier

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez également la rejoindre au 450 831-2182, poste 7081.